

SUBVENTIONS : le Calvados propose une aide à ses artisans et commerçants

Les artisans et commerçants de l'agglomération de Lisieux qui réalisent des travaux dans leurs locaux pourront avoir une aide du département du Calvados plafonnée à 10 000€. Le plancher de subvention est fixé à 2 000 € et représente 20 % maximum du montant des dépenses éligibles. Ne sont concernés par cette aide que les sociétés hors des zones d'activités ou zones commerciales avec un chiffre d'affaire inférieur à 1 million d'euros par ans, les commerces de dix salariés maximum, et les entreprises artisanales inscrites au répertoire des métiers. www.calvados.fr